Cher Jean-Michel Apathie,

C'est donc sur vous que c'est tombé.

La censure était trop voyante : « Europe 1 nous interdit de recevoir François Ruffin » (dixit Frédéric Taddéi), le scandale grossissait. Pour rattraper le coup, votre hiérarchie vous a donc demandé de vous transformer en critique ciné. Et de me recevoir, ce mercredi, à 12 h 45.

Vous êtes en train de découvrir « Merci patron! » J'espère que ça vous plait, que vous rigolez bien.

Faux-cul, votre direction a déclaré à Ozap : « La nature polémique du film nécessite la présence d'un contradicteur pour instaurer un véritable débat. » Ce sera donc vous le contradicteur.

Le porte-parole de l'homme le plus riche de France, ce sera vous. L'avocat de Bernard Arnault, de LVMH, du premier groupe de luxe au monde, vous.

Nul doute que ce rôle vous convienne.

Défenseur de l'oligarchie, des Jérôme Cahuzac et compagnie, vous savez faire. Aboyeur, même, si nécessaire, c'est dans vos cordes.

« Vous mettez votre plume au service des puissants », comme l'avait dénoncé à votre sujet Eva Joly.

Mais j'ai cette faiblesse : je crois en l'Homme.

## En vous aussi.

Je crois que, pour un quart d'heure au moins, vous pouvez montrer un autre visage, plus de courage. Vous souvenir du jeune journaliste, moins conformiste, que vous étiez. Je viens comme un secours, ranimer ce qu'il y a de meilleur en vous-même.

Amen.

## Autant vous avertir:

Pour sauver votre âme, je ne viendrai pas seul, mais avec une caméra et un micro. Avec un copain minuteur, également. Pour mesurer, sur les quinze minutes, quel temps de parole m'est réellement accordé.

Je viens de visionner cette vidéo, datée du 7 novembre 2007, où vous interrogiez alors Bernard Arnault sur RTL. Le PDG n'est, pour le moins, pas trop chahuté. Vous lui posez sept questions en 7'22". Avec, soyons précis (il faut être précis dans la vie), 1'36" de temps de parole pour vous, présentation

comprise, et le reste, 5'46" pour votre interlocuteur – soit 21,7% pour vous, et 78,3% pour lui. Bref, vous ne l'interrompez pas trop et il peut dérouler tranquillement son argumentaire.

Nul doute que vous me réserverez le même traitement.

Je vous préviens de tout cela, car je veux vous placer devant un dilemme : Soit répondre aux consignes de votre direction, et jouer le « chien de garde » comme décrit ci-dessus.

Soit m'accorder dix minutes de liberté.

Dix minutes seulement, mais dix minutes quand même.

Après ces dix minutes, je sais que, plus jamais, de toute ma carrière, je ne serai invité sur « radio Lagardère ».

Mais il restera ces dix minutes, pour vous et pour moi.

Tel un kamikaze des ondes, je viens pour commettre un attentat radiophonique.

Alors, suspense : quel rôle choisirez-vous ?

J'espère qu'ensemble nous allons vivre un beau moment.

Très fakirement, François Ruffin.